Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

DSAÉ
DIRCAM DIRNAV DPBA

DIRECTION DE LA SÉCURITÉ
AÉRONAUTIQUE D'ÉTAT
Direction de la circulation
aérienne militaire

Villacoublay, le 16 Août 2016.
N°502548/DEF/DSAÉ/DIRCAM/NP

Le général de brigade aérienne Éric Labourdette
directeur de la circulation aérienne militaire

à

Monsieur le directeur départemental des Territoires de l'Oise

OBJET : demande d'autorisation d'exploitation d'installations classées pour la protection de l'environnement.

RÉFÉRENCES :
a) votre courriel du 30 juin 2016 (SAS EOLIS. Les Arpents) ;
b) décret du 30 novembre 2015 portant délégation de signature[1];
c) décret n°2014-450 du 2 mai 2014 relatif à l'expérimentation d'une autorisation unique en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement[2] ;
d) arrêté du 26 août 2011 relatif aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent au sein d'une installation soumise à autorisation au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement[3], modifié.

Monsieur le directeur,

Par courriel de référence a), vous sollicitez mon autorisation pour exploiter un parc éolien, composé de 04 aérogénérateurs d'une hauteur sommitale de 121,25 mètres, pale haute à la verticale, sur le territoire des communes de Cempuis et Sommereux (60).

Après consultation des différents organismes de la défense concernés, j'ai l'honneur de vous informer que j'autorise son exploitation au titre de l'arrêté de référence d).

[1] NOR DEFD1526405D
[2] NOR DEVP1401979D
[3] NOR DEVP1119348A

BA 705 (Cinq-Mars-la-Pile) - SDRCAM Nord - RD 910 - 37076 TOURS CEDEX 02
Tél : 02 47 96 19 92 – PNIA : 811 927 27 92 – Fax : 02 47 96 28 16
sdrcam.nord.envaero@gmail.com

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Je vous prie de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le ministre de la défense et par délégation,
le général de brigade aérienne Éric Labourdette,
directeur de la circulation aérienne militaire.
étant absent

Le colonel Thierry RAYMOND
Directeur adjoint
Direction de la circulation aérienne militaire

DESTINATAIRE :

- Monsieur le directeur départemental des Territoires de l'Oise.
  A l'attention de M. Christophe VALLET
  SEEF – Bureau de l'Environnement
  2, boulevard Amyot d'Inville
  BP 20317
  60021 Beauvais Cedex

COPIE EXTERNE :

- Monsieur le délégué militaire départemental de l'Oise.
  dmd60.chef.fct@intradef.gouv.fr

COPIES INTERNES :

- Archives DSAÉ/DIRCAM.
- Archives SDRCAM Nord (BR_677_2016).